



## Rapport du Conseil communal au Conseil général de La Sagne relatif à une demande de crédit pour la réfection des sanitaires et de la cage d'escalier du bâtiment communal

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

Sans tenir compte de cette année particulière, la réservation de la salle de spectacles connaît un beau succès. Chacun reconnaît le cachet de ce lieu de rassemblement et ses qualités acoustiques. Si, pour l'heure, l'état de cette salle ne nécessite pas de rénovation urgente, ce n'est pas le cas des toilettes, dont l'état de vétusté est marqué.

Pour le Conseil communal, il est temps de procéder à une réfection de cet endroit en respectant les normes actuelles d'hygiène et de sécurité. Ainsi, après examen de plusieurs variantes, le projet retenu permettra d'aménager un espace accessible aux handicapés, aujourd'hui inexistant, selon plan annexé.

Dans la foulée des travaux de démolition des sanitaires, qui occasionneront certainement quelques poussières, le Conseil communal vous propose d'accepter également un rafraîchissement de la peinture sur l'entier de la cage d'escalier menant aux étages supérieurs. La peinture actuelle est devenue terne et s'écaille, particulièrement dans l'escalier menant au musée.

Enfin, l'espace d'exposition dédié à Oscar Huguenin, situé à l'extrémité Est du musée a été entièrement réaménagé, à l'initiative du conservateur, M. Laurent Huguenin. Le Conseil communal vous propose de financer les travaux de réfection des murs et du plafond de cet espace. Cette participation est une manière de soutenir les activités du musée, dont la renommée subsiste grâce à ses bénévoles.

Le crédit demandé de CHF 100'000.- est calculé de la manière suivante :

- Installations sanitaires et de chauffage	CHF	29'000.-
- Maçonnerie et carrelage	CHF	27'000.-
- Menuiserie et faux-plafond	CHF	12'000.-
- Electricité	CHF	6'500.-
- Peinture sanitaires et cage d'escalier	CHF	11'000.-
- Peinture espace Oscar Huguenin (musée)	CHF	6'000.-
- Divers et imprévus	CHF	8'500.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>100'000.-</b>

Estimant que le bâtiment communal contribue à donner une image positive de notre commune, le Conseil communal vous recommande d'accepter cette demande de crédit.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Conseil communal

La Sagne, le 22 février 2021  
CC/Adm.